

# Les trois défis majeurs

*Par Gérard Lafay*

L'actualité est submergée par la pandémie du coronavirus, avec la faiblesse de notre pays qui subit les conséquences d'une ancienne dégradation de son système hospitalier et de sa lente désindustrialisation, aggravées par les incohérences des mesures prises par les autorités actuelles. En 2020, la France va subir ainsi une crise économique et sociale exceptionnelle, avec une chute de 10 % de son PIB, dont elle mettra longtemps à se remettre. Cependant, pour qu'elle puisse se redresser vraiment, il convient aujourd'hui de réfléchir sur les conditions dans lesquelles va se tenir l'élection présidentielle de 2022. Car il ne s'agira pas seulement de proposer une inflexion des politiques poursuivies depuis de nombreuses années. Sans rompre avec l'Europe, la France va en effet devoir se dégager impérativement des multiples carcans imposés par l'actuelle Union Européenne. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra faire face efficacement aux défis majeurs qui se présentent dans trois domaines essentiels : la démographie, la monnaie, l'entreprise.

## **1) Le défi sur la démographie**

### **1.1) De graves déséquilibres entre les continents**

L'économie mondiale a connu une profonde mutation au cours des dernières décennies, faisant diverger les différents continents. En Europe, l'idéologie individualiste néolibérale, conjuguée avec une large déchristianisation, s'est traduite par le développement de l'avortement. Celui-ci a provoqué un effondrement de la natalité, principalement en Allemagne et dans de multiples pays à l'Est et au Sud du continent. Ce phénomène a fragilisé les régimes de retraite tout en dégradant les perspectives de croissance économique.

En Asie, le cas le plus marquant est celui de la Chine. Une politique drastique de limitation des naissances y a d'abord été pratiquée par le régime communiste. Dans un premier temps, elle a autorisé le spectaculaire démarrage de l'économie. Toutefois, le caractère excessif de cette "politique de l'enfant unique" a eu des effets pervers, en déséquilibrant le rapport entre les hommes et les femmes. En outre, la population chinoise risque de finir par décroître, ce qui aura des effets défavorables à long terme.

C'est cependant sur le continent africain que la situation démographique est la plus inquiétante. Le développement de la médecine et des structures sanitaires, héritées de la colonisation par les pays européens, y a permis une chute rapide de la mortalité, sans que des mesures contraceptives aient été prises sous l'égide des gouvernements en place, alors qu'elles auraient permis une chute similaire de la natalité. Le résultat en a été que la transition démographique ne s'est pas vraiment enclenchée, d'où une augmentation de la population, déjà rapide en Afrique du Nord, et devenue explosive dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Selon les projections actuelles, la population totale de l'ensemble du continent africain, qui était de 228 millions d'habitants en 1950, est passée à 1,3 milliard d'habitants aujourd'hui, et devrait atteindre 2,4 milliards en 2050.

Dans tous les pays africains, une telle situation a gravement compromis les possibilités de croissance du Produit Intérieur Brut par habitant. Non seulement la pauvreté et la misère ont touché une large partie des populations concernées, mais elle a créé un grave déséquilibre avec l'Europe, située de l'autre côté de la Méditerranée, car celle-ci reste attractive et assure encore une large protection sociale.

## **1.2) Les flux migratoires qui en résultent**

De vastes flux migratoires en ont résulté, dommageables des deux côtés. Dans les pays européens, une immigration massive se développe de plus en plus, au point que Renaud Camus a évoqué un "grand remplacement" des populations européennes par des flux continus d'immigrés d'origine africaine. Certes, ce processus ne résulte pas d'un complot ourdi délibérément par une élite mondialiste afin de détruire l'identité et la culture des nations d'Europe. Cependant, le résultat de ce processus est flagrant aujourd'hui.

Il est vrai que certains immigrés peuvent être utiles pour le fonctionnement de l'économie d'accueil, surtout s'ils accomplissent certaines tâches qui rebutent des autochtones. En l'occurrence, ils permettent en même temps au patronat d'éviter d'augmenter les salaires. Une immigration modérée ne peut être favorable que si les individus concernés s'assimilent graduellement, tant au mode de vie qu'à la culture de la population du pays d'accueil. Leur assimilation se fait d'autant plus facilement qu'ils sont originaires de pays proches. En revanche, lorsque les flux atteignent chaque année, en France, des centaines de milliers d'immigrants, une telle situation interdit toute possibilité raisonnable d'assimilation.

L'effet le plus grave résulte du fait que, selon Olivier Favereau, on observe chez nous, aujourd'hui, l'existence de près de 1500 quartiers qui constituent de véritables *ghettos*, où vit près de 10 % de la population totale. Les forces de l'ordre y pénètrent rarement, les règles de la République ne s'appliquent plus, la loi étant faite tantôt par des trafiquants de drogue, tantôt par des islamistes, quand ce n'est par l'alliance entre ces deux forces. Les Français de souche ont quitté petit à petit tous ces quartiers, cependant que les municipalités se sont accommodées de la situation en passant des accords avec les caïds.

Il conviendra donc de prendre des mesures drastiques afin de reconquérir ces quartiers perdus, face aux ennemis de l'intérieur qui professent la haine de notre pays. Cette reconquête exigera des moyens importants, d'une part pour dissoudre les associations communautaristes qui les protègent ou les endoctrinent, d'autre part pour mettre hors d'état de nuire leurs responsables ainsi que les voyous et les islamistes qui font la loi impunément. Il faudra alors emprisonner ceux-ci, soit afin de les condamner sévèrement s'ils sont français, en les déchant si besoin de cette nationalité, soit afin de les expulser vers leur pays d'origine lorsqu'ils sont étrangers ou disposent d'une double nationalité.

Du côté des pays africains d'émigration, le résultat des flux migratoires est tout aussi négatif. En effet, les émigrants sont le plus souvent les personnes les mieux formées, donc celles qui seraient les plus nécessaires au décollage économique de leur nation. L'idée d'une "immigration sélective", prônée jadis par Nicolas Sarkozy, est donc une véritable ânerie puisqu'elle compromettrait le développement des pays d'origine.

### **1.3) Comblent les deux formes de déséquilibre**

L'arrêt des flux migratoires implique d'abord que le déséquilibre démographique soit comblé graduellement des deux côtés de la Méditerranée.

- Chez nous, l'objectif doit être seulement de retrouver le seuil de remplacement des générations, correspondant à un taux de fécondité de 2,1. La politique familiale ayant été sabordée par les gouvernements socialistes, il faut redresser les allocations familiales, en les réservant aux Français sans condition de ressources, en réhabilitant totalement le quotient familial, en favorisant les naissances et les crèches. Pour chacun, son régime de retraite par répartition doit être fondé sur son investissement dans la jeunesse (ses enfants, leur formation, et sa contribution à l'éducation nationale), comme le propose Jacques Bichot.
- Du côté des pays africains, dont beaucoup n'ont pas encore atteint la transition démographique, ceci suppose la mise en place de mesures contraceptives efficaces afin de réduire la natalité. Pour inciter les gouvernements concernés à le faire, le plus simple serait que toute mesure favorable au développement de leur propre pays ne puisse être accordée que sous une telle condition.

### **1.4) Refuser le "gouvernement des juges"**

Pour interdire de façon rigoureuse toute immigration extra-européenne, il faudra d'abord retrouver notre souveraineté, face à la dérive de la jurisprudence, en recourant si nécessaire à un référendum. Le principe de la jurisprudence, c'est-à-dire de l'ensemble des décisions de justice, relatives à une question juridique donnée, et qui ont été rendues précédemment, ne se conçoit que lorsque l'arsenal législatif est ambigu et nécessite d'être interprété clairement. Il en est tout autrement dans la tradition juridique anglo-saxonne, dite de la *common law*. La jurisprudence y est alors une source fondamentale du droit, et elle lie les juges dans l'avenir. Or cette tradition juridique anglo-saxonne tend de plus en plus à s'imposer dans la réalité, en France comme dans la plupart des pays du continent européen.

Dans un entretien récent au Figaro, Jean-Eric Schoettel a montré que nous étions ainsi désarmés face au terrorisme et à l'islamisme. En France, le "gouvernement des juges" se manifeste notamment pour le droit international. Le Conseil d'État, la Cour de Cassation et le Conseil constitutionnel ont décidé que les lois et décrets pris par les autorités françaises devaient obligatoirement être soumis aux directives des instances de l'Union européenne, incarnées par la Commission de Bruxelles imprégnée par le mondialisme. C'est ainsi que le Conseil d'État a interdit naguère toute abolition du regroupement familial. Cette jurisprudence abusive, qui opprime la souveraineté nationale, n'a jamais été soumise à l'approbation du peuple français.

Au niveau européen, une même attitude anti-démocratique se manifeste depuis longtemps, et ce dans deux enceintes différentes. C'est d'abord le cas au sein de la Cour de Justice de l'Union européenne, qui siège à Luxembourg. Lorsqu'il s'agit d'arbitrer un litige qui oppose un État membre, voulant défendre ses intérêts nationaux, à la Commission de Bruxelles, elle donne toujours raison à cette dernière au nom de l'intégration supranationale. C'est aussi le cas au sein de la Cour européenne des droits de l'homme, qui siège à Strasbourg et prétend imposer sa propre interprétation des droits de l'homme à l'encontre des lois votées démocratiquement par les

parlements nationaux. Elle s'oppose ainsi à toute mesure cherchant à limiter l'immigration, soit pour des raisons idéologiques, soit pour faire baisser les salaires.

S'il faut refuser énergiquement ce "gouvernement des juges", qui se prétend un "État de droit", il est également nécessaire de s'opposer à la volonté du Président turc Recep Erdogan, qui continue à exercer un chantage sur tous nos pays européens. Seule la Grèce s'oppose aux flux migratoires qu'il prétend nous imposer, sans que la France ne lui vienne en aide. Il convient donc d'arrêter de la manière la plus énergique toute nouvelle vague d'immigration. Si certains de nos voisins européens n'opèrent pas de vrais contrôles, il faudra alors revenir sur la libre circulation à l'intérieur de l'Europe, en rétablissant de véritables frontières. Ne doit être accepté que le droit d'asile, et ce pour un nombre réduit de véritables réfugiés.

Simultanément, il faut bannir toute forme de regroupement familial. Quant aux visas délivrés à certains étudiants afin qu'ils puissent poursuivre leurs études en France, on doit évidemment les accepter, surtout lorsqu'ils sont en provenance de pays francophones, et ce tout en favorisant leur logement. Cependant, ceci suppose d'y mettre des conditions rigoureuses : accès uniquement à des filières utiles au développement de leur pays d'origine, avec retour obligatoire dans ce pays lorsque les études auront été achevées,

## **2) Le défi sur la monnaie**

### **2.1) L'explosion de la création monétaire**

Depuis de nombreuses années, les banques privées créent de la monnaie *ex nihilo*. L'utilisation de l'arme des taux d'intérêt et les inondations de liquidités dites "*Quantitative Easing*" (QE) qui les accompagnent le plus souvent désormais, sont présentés comme le *nec plus ultra* des politiques monétaires et peu d'économistes ou de commentateurs ne les mettent en cause sinon pour s'émouvoir, en le minimisant d'ailleurs, de leur éventuel effet inflationniste. Pourtant, s'agissant des mécanismes de fonctionnement d'une économie de marché, ils sont catastrophiques car inefficaces, trompeurs et spoliateurs.

Le QE fut d'abord initié aux Etats-Unis comme la dernière salve avant la capitulation, c'est-à-dire la catastrophe financière : le rachat par la banque centrale de tous les titres en excès dans les bilans pour éviter qu'ils soient déversés sur les marchés avec un effet dévastateur. Il fut ensuite théorisé comme un instrument de manipulation des taux d'intérêt aux alentours du "*zero lower bound*", c'est-à-dire lorsque les taux d'intérêt à court terme sont proches de zéro et qu'il est impossible de les utiliser pour faire baisser suffisamment les taux à long terme. Dans ce cas, le rafistolage trouvé est l'achat massif de titres par la banque centrale, surtout sur les échéances longues, pour créer un effet de liquidité massif sur tous les types de titres par les arbitrages des investisseurs.

Pis-aller des banques centrales au départ, il est devenu le dernier instrument utilisable, d'autant plus qu'elles ne semblent plus craindre de résurgence inflationniste... pour le moment. En achetant des titres, elles créent donc de la liquidité à qui-mieux-mieux (monnaie banque centrale donc masse monétaire en circulation et liquidités bancaires en excès) pour faire baisser les taux d'intérêt, jusqu'à atteindre des taux négatifs, et, ainsi réduire les problèmes de dette publique. Et, tout cela, pour quels résultats ? Nuls et dangereux à terme : pas de relance économique perceptible, profits encore

plus écornés pour les banques, coincées par ailleurs par les dispositifs pruden­tiels, atteinte à la productivité à long terme, épargne spoliée, enrichissements sans cause.

Il est vrai qu'actuellement la pandémie du coronavirus exige de maintenir l'activité économique par de profonds déficits budgétaires, qui devront fatalement être financés par une nouvelle création monétaire pour satisfaire la montée en flèche des encaisses de précaution dans une telle situation. Mais l'augmentation des liquidités doit rester temporaire dans l'attente d'un retour à une situation plus normale, en évitant de créer une situation irréversible.

## **2.2) La seule solution : une réforme monétaire fondamentale**

Pour l'avenir, il y a une alternative, le pilotage par les liquidités qui serait autrement plus juste et efficace. Mais, pour le mettre en œuvre, il faudrait une réforme fondamentale du système monétaire fondée sur la remise en cause du pouvoir de création monétaire des banques, une solution écartée jusqu'ici par paresse intellectuelle, ignorance des mécanismes monétaires ou crainte d'affronter un lobby puissant.

Cette solution existe et elle s'inscrit dans une forte tradition de la science économique, dont Maurice Allais fut le représentant en France. C'est un des ses élèves, Christian Gomez, qui a actualisé cette approche en montrant les conséquences considérables sur le fonctionnement de nos système monétaire et financier et la contribution qu'elle pourrait apporter dans la résolution des principaux problèmes contemporains. Il s'agit de nationaliser la monnaie (et non les banques), en supprimant le privilège de création monétaire par le crédit bancaire et en redonnant à la banque centrale le monopole d'émission de la monnaie dans le respect de son indépendance et dans le cadre d'objectifs généraux constitutionnellement définis.

En effet, dans un tel cadre, sans nuire au financement des agents économiques, toujours servis par leurs institutions financières habituelles, une telle réforme aurait plusieurs vertus : système monétaire invulnérable aux crises, régulation monétaire précise et aux effets immédiats pour préserver l'équilibre monétaire, création monétaire récupérée par la collectivité sous forme d'apports au budget, crédits financés par de l'épargne vraie à des taux d'intérêt de marché, comportements spéculatifs bridés et, corrélativement, une possibilité de neutraliser la dette publique dans des proportions significatives, de l'ordre de 50 à 60%, sans aucune inflation monétaire et en épongeant toutes les liquidités excédentaires créées par les errements des politiques précédentes. Il va sans dire que la technologie la faciliterait encore avec la création d'une monnaie digitale directement émise par la banque centrale (*Central Bank Digital Currency*)

## **2.3) L'erreur de la monnaie unique**

Le Traité de Maastricht, créant la monnaie unique européenne, a oublié totalement le rôle majeur que jouent les distorsions de taux de change dans une économie mondialisée. Le taux de change réel indique en effet le niveau relatif des prix d'une économie vis-à-vis du reste du monde. Non seulement il a des effets sur la balance commerciale, mais surtout, il agit directement sur la dynamique de croissance de l'économie concernée. C'est ainsi qu'une surévaluation monétaire rend trop élevé le coût du travail, le territoire national n'étant plus assez attractif, tant pour les entreprises locales que pour les entreprises étrangères. Une telle situation crée un "coin monétaire" sur le marché du travail, orientant l'investissement intérieur dans le sens du ralentissement.

Les entreprises, plutôt que d'étendre leurs capacités de production, tendent alors à privilégier les gains de productivité et la diminution des effectifs. Simultanément, cette situation engendre une pression à la baisse des salaires, ce qui pèse sur la consommation et contribue, à son tour, au freinage de l'investissement productif. Dans ce processus cumulatif, la variable d'ajustement devient ainsi le volume du Produit Intérieur Brut, qui concentre sur lui toutes les tensions résultant des écarts excessifs de salaires.

Dès 2007, il était possible de dresser un premier bilan de la monnaie unique européenne, l'euro. Certes, on pouvait créditer celui-ci de quelques avantages : une diminution des prix des marchandises importées, profitable aux consommateurs et surtout à la grande distribution, la possibilité d'acquérir des entreprises en dehors de la zone euro, ainsi que la baisse des taux d'intérêt à long terme. Mais le passif était flagrant : non seulement la compétitivité du commerce extérieur était pénalisée, mais l'inconvénient le plus grave était la diminution de l'attractivité. Le travail étant devenu trop coûteux, l'investissement productif intérieur était *ipso facto* handicapé, ce qui entraînait la montée d'un chômage de masse. L'euro contribue ainsi à accélérer la désindustrialisation de nombreux pays membres.

À côté de ses effets négatifs pour l'ensemble de la zone, l'euro a aussi eu pour conséquence d'accroître les divergences entre les pays membres. Dès le départ, ceux-ci connaissaient déjà entre eux de fortes disparités. Non seulement, pour les pays d'Europe du Sud (Espagne, Portugal et Grèce), les niveaux de PIB par habitant étaient de 12 % à 27% inférieurs à la moyenne, mais l'efficacité des systèmes productifs des différents pays était très disparate. En outre, l'Allemagne était reconnue comme ayant une spécialisation de meilleure qualité que celle de la plupart de ses partenaires, tandis que les rythmes d'inflation ont continué à diverger. Et l'Allemagne a exclu tout transfert budgétaire massif et permanent vers les pays en retard de la zone euro.

Loin de favoriser la solidarité entre les pays de la zone euro, la Commission de Bruxelles, sous influence allemande, a alors imaginé une autre solution. Toute *dévaluation monétaire* étant exclue par l'existence même de la monnaie unique, des politiques budgétaires de hausse des impôts et de baisse des investissements publics ont été partout exigées par les technocrates supranationaux. Celles-ci ont certes fini par redresser les comptes extérieurs de certains pays déficitaires. En revanche, ce fut au prix d'une *dévaluation interne*, c'est-à-dire d'une diminution drastique des revenus, associée à un étranglement de la demande interne. Elles ont ainsi engendré un effondrement dramatique de la production dans la plupart des pays d'Europe du Sud et un taux de chômage resté très élevé, en dépit d'un exode massif des forces vives de ces pays.

#### **2.4) Comment sortir de l'euro ?**

À l'approche des élections présidentielles françaises de 2012, plusieurs initiatives furent prises en France. Michel Robatel proposa un nouveau Système Monétaire Européen, remplaçant l'euro par une monnaie commune, afin de revenir à une unité de compte analogue à l'ancien écu. Il créa ensuite l'Institut POMONE (Pour une Organisation MONétaire Nouvelle en Europe), tenant un colloque à Lyon en octobre 2011, puis établissant une rencontre franco-allemande qui s'est tenue à Düsseldorf en avril 2012. Parallèlement, avec plusieurs collègues, nous avons dénoncé les méfaits de l'euro. Moi-même, j'ai publié une tribune de la nécessité d'abandonner l'euro qui a convaincu Florian Philippot, de sorte qu'il a influencé dans ce sens Marine Le Pen. Malheureusement, celle-ci n'en a perçu que l'aspect politique (retour de la souveraineté nationale), sans bien comprendre, ni encore

moins pouvoir expliquer, sa logique économique. En outre, elle a omis d'attaquer Macron sur le problème clé de l'immigration.

A l'heure actuelle, une sortie de l'euro n'est juridiquement possible que par une sortie de l'UE (article 50) puisqu'aucun autre mécanisme n'est prévu. Mais compte tenu de l'importance économique et politique de la France, sa sortie unilatérale se traduirait immédiatement par une implosion de l'euro sur les marchés. Selon Jean-Jacques Rosa, la solution ne peut venir que de l'usage positif de la "menace nucléaire". L'Allemagne a plus à perdre que la France dans le cas d'une implosion de l'euro, car celle-ci la priverait de son principal (ou de ses principaux) débouché(s) en Europe du Sud, alors que les économies asiatiques commencent à la concurrencer. Il faut utiliser la menace de l'implosion pour obtenir la mise en place d'une procédure de sortie institutionnalisée. Ne pas oublier non plus que les obstacles réputés dirimants à une sortie unilatérale de l'euro pourraient bien disparaître purement et simplement si l'euro lui-même disparaissait par implosion.

La perspective de la "guerre nucléaire" devrait dissuader les créanciers de prétendre faire payer par la France le montant en euros (qui n'existerait plus) de ses dettes actuelles, ou peut-être même de ses soldes *Target*. Il les amènerait donc à la table de négociation, conduisant l'Allemagne à accepter de renoncer à son avantage commercial et exportateur inclus dans l'euro, pour éviter la destruction instantanée.

### 3) Le défi sur l'entreprise

#### 3.1) La dérive du capitalisme

Le capitalisme est fondé sur la propriété privée, l'économie de marché et la libre concurrence entre les entreprises. Celles-ci investissent avec des capitaux basés sur l'épargne, fournissent des biens et services utiles pour la consommation, et sont pilotées par des dirigeants confiants dans l'innovation. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce régime économique a engendré la **première révolution industrielle** sous l'impulsion de l'Angleterre. La croissance était alors tirée par le charbon, énergie de base du moteur à vapeur, qui permit le développement du chemin de fer et l'expansion de l'industrie textile. Malheureusement, la première forme de ce système reposait aussi sur la misère ouvrière, l'exploitation des salariés, le travail des enfants et d'énormes inégalités sociales. C'est en réaction contre ce régime que les théories socialistes virent le jour, en particulier le marxisme fondé sur la lutte des classes et préconisant la collectivisation de l'économie. Le capitalisme a ensuite graduellement évolué, sous l'influence des syndicats de salariés et des lois sociales instituées par l'État.

Il s'est alors institué un capitalisme civilisé, qui s'est épanoui de deux façons. Ce fut d'abord ce que l'on a appelé le "fordisme", c'est-à-dire, à la suite d'Henry Ford, l'utilité pour les chefs d'entreprise d'élever le niveau de vie des salariés afin de leur permettre d'acheter les produits qu'ils fabriquaient. Ce fut aussi l'essor de la théorie de John Maynard Keynes, faisant jouer à l'État un rôle régulateur dans le fonctionnement de l'économie, en luttant efficacement contre le chômage. Pendant les deux tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, le relais fut ainsi assuré par les États-Unis qui prirent la tête de la **deuxième révolution industrielle**. C'est alors l'électricité qui devint dominante, avec les machines électromécaniques, cependant que le pétrole prenait une part croissante au détriment du charbon. Les automobiles étaient produites en grande série et bénéficiaient aux consommateurs, ainsi que tous les produits électroménagers d'équipement des ménages. Ce régime eut son apogée après la seconde guerre mondiale, pendant ce que l'on a appelé les "trente glorieuses". Il permit une

élévation graduelle du niveau de vie de la population, l'Europe occidentale se rapprochant du niveau américain et surclassant ainsi le collectivisme du bloc communiste.

Le tournant néocapitaliste découle du fait que cette période faste commença à s'épuiser en raison de la dérive sociale-démocrate. Au fil du temps, sous prétexte d'intervention dans la sphère économique et sociale, l'État se mit à occuper une place de plus en plus importante. Contrairement à un sain libéralisme, il multiplia les mesures bureaucratiques, il éleva constamment le poids des dépenses publiques et, pour les financer, accrut de façon excessive les prélèvements fiscaux et sociaux, au point que ceux-ci devenaient confiscatoires. Au Royaume-Uni, les taux marginaux d'impôt sur le revenu atteignaient ainsi 90 % ! Parallèlement, les syndicats se mirent à avoir un rôle exorbitant, prétendant devenir uniques et obligatoires dans certains pays.

Dès les années 1970, de premières mesures de déréglementation avaient déjà été prises. La décennie suivante vit deux arrivées marquantes au pouvoir, d'abord en 1979 celle de Margaret Thatcher au Royaume-Uni, puis en 1981 celle de Ronald Reagan aux États-Unis. Le démantèlement de règles bureaucratiques était nécessaire, de même que la privatisation d'un secteur public devenu hypertrophié. Ceci était vrai en particulier au Royaume-Uni, pays qui avant l'avènement de Margaret Thatcher était devenu l'"homme malade de l'Europe", gangrené par le travaillisme. Face à la dérive sociale-démocrate, les renversements de politique économique étaient donc justifiés au départ, mais ils sont devenus excessifs. Le modèle anglo-saxon fut poursuivi aveuglément par leurs successeurs ou imitateurs, conduisant à un retour vers le capitalisme pur et dur.

### **3.2) L'actuel régime néocapitaliste**

En ce qui concerne la protection sociale, qui était l'une des grandes conquêtes de l'économie sociale de marché, elle est systématiquement jugée trop coûteuse aujourd'hui. Son poids est sans doute trop lourd aujourd'hui, en raison en particulier d'une immigration excessive. Mais on lui reproche surtout de faire peser des "charges" sur les entreprises. En fait, il s'agit d'une vision trompeuse, car les cotisations sociales sont toujours une forme de salaire indirect, payé par les entreprises, qu'il s'agisse de la part dite salariale ou de celle dite patronale. Mais la protection sociale est mise en situation déficitaire, afin de pouvoir être démantelée par morceaux successifs. Ceux-ci seraient remplacés par des assurances privées que devraient contracter volontairement les individus.

Sur le plan microéconomique, c'est-à-dire pour la direction des entreprises, l'impact du néocapitalisme est tout aussi négatif qu'au niveau macroéconomique. Alors que, depuis plusieurs décennies, les actionnaires n'avaient qu'un rôle limité dans la gestion, l'idéologie dominante est devenue celle de la "primauté actionnariale" vis-à-vis des entrepreneurs ; celle-ci se traduit par une augmentation constante des pouvoirs des actionnaires dans les sociétés cotées, aucun contre-pouvoir n'y étant opposé.

À la place de la création de valeur par l'entreprise, qui associe de façon indissociable les travailleurs et les apporteurs de fonds, on a ainsi forgé la notion de "valeur actionnariale". Il s'agit en fait du "retour sur capital", qui permet d'ajouter le montant des plus-values effectuées aux distributions perçues (par les dividendes, rachats d'actions et réductions de capital). On trouve même, dans cette idéologie, l'idée de la "démocratie actionnariale", exact symétrique de la démocratie des travailleurs pour la gestion, et tout aussi fallacieuse.



On note désormais la formation d'une "superclasse mondiale", selon la formule de Samuel Huntington. Rassemblant un grand nombre de dirigeants d'entreprise, de hauts fonctionnaires et d'intellectuels, cette superclasse s'est mise à imiter le mondialisme que préconisait autrefois le marxisme. L'union des "prolétaires de tous les pays" a ainsi été remplacée par l'union des "dirigeants de tous les pays", en dénigrant systématiquement toute attache nationale. Cette oligarchie voit les barrières nationales comme des obstacles fâcheux, dont elle espère qu'ils vont disparaître. Diverses organisations (Groupe de Bilderberg, Trilatérale, Forum de Davos, etc) veulent donc promouvoir un libre-échange intégral, en abolissant toute réglementation nationale et toute expression démocratique de la volonté des peuples. Les industries des anciens pays industriels sont délocalisées vers les pays à bas salaires, cependant que les inégalités de revenus s'amplifient.

Il est normal que les entrepreneurs, qui sont à la tête de vraies innovations, en tirent des émoluments substantiels. Une dose mesurée d'inégalités est nécessaire pour stimuler l'initiative des individus et le dynamisme d'un pays. Toutefois, alors que les inégalités sociales avaient régressé pendant la plus grande partie du XX<sup>ème</sup> siècle, elles ont repris, depuis quarante ans, une marche fortement ascendante dans la plupart des économies. Aux États-Unis, par exemple, le rapport entre la rémunération moyenne du PDG et celle du salarié moyen représentait 40 en 1970-1979 ; il a atteint 360 en 2000-2003, et l'écart s'est encore accru depuis lors.

Parallèlement, les entreprises sont désormais le terrain de jeu de la financiarisation de l'économie, au sein d'un véritable casino. Leurs actions font l'objet d'actions spéculatives d'OPA (offre publique d'actions) ou d'OPE (offre publique d'échange), le rôle central étant détenu par des fonds spéculatifs d'investissement et des gestionnaires d'actifs. Au lieu de procéder à des investissements productifs, certains chefs d'entreprise rachètent même les actions de leur propre entreprise afin de faire monter artificiellement les cours pour satisfaire les autres actionnaires. L'économie réelle est négligée au profit de l'économie spéculative. Alors que le pouvoir d'achat des salariés stagne ou recule, les cours de bourse s'élèvent à des sommets vertigineux, étant favorisés par l'explosion de la création monétaire et des taux d'intérêt quasi-nuls.

### **3.3) Affronter la troisième révolution industrielle**

Au début des années quatre-vingts, on commença à déceler l'émergence d'une **troisième révolution industrielle**. Contrairement aux élucubrations de Jeremy Rifkin, son origine ne réside pas dans le secteur énergétique, mais elle résulte du gain fantastique d'efficacité des microprocesseurs sur la filière électronique. Selon la "loi de Moore" observée, l'exponentiel multiplie la performance par 2 en moins de deux ans, donc par 12 en vingt ans et 50 en cinquante ans. Comme toujours, l'origine des mutations est d'origine industrielle, même si elle se diffuse ensuite aux services et à l'ensemble des activités économiques.

C'est pourquoi l'électronique imprègne maintenant l'ensemble de l'économie par la digitalisation informatique, depuis les produits de consommation (micro-ordinateurs, téléphones mobiles intelligents et tablettes) jusqu'aux robots et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), en passant par les imprimantes 3D, les codes-barres et le *trading* à haute fréquence sur les marchés financiers. De gigantesques entreprises transnationales établissent un quasi-monopole dans la mondialisation numérique, appelées GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). Cependant, le fait majeur est que cette troisième révolution industrielle n'a pas encore trouvé son mode de régulation.

La généralisation de l'usage d'Internet transforme en profondeur les activités de services. Certaines d'entre elles voient leur rôle décliner au point de tendre à disparaître (exemple des agences de voyage), tandis que l'on voit éclore des *start-ups* consacrées aux nouvelles technologies numériques. Tandis que les services à la personne se développent, notamment en faveur des personnes âgées, de nombreux emplois diminuent fatalement. Tel était déjà le cas des précédentes mutations technologiques, selon le principe de la destruction créatrice cher à Joseph Schumpeter. Parallèlement, des plateformes *Internet* permettent le développement d'une "économie collaborative" et de services "uberisés". L'actuelle crise économique, due à la pandémie du coronavirus, ne fait qu'accélérer cette évolution de longue période.

Il serait faux d'imaginer que le travail va disparaître. En revanche, la politique économique doit gérer efficacement cette évolution en agissant sur plusieurs axes. À côté de la lutte nécessaire contre le *dumping* social, monétaire et environnemental, il convient d'abord de favoriser systématiquement les investissements dans les nouvelles technologies, afin d'enrayer la désindustrialisation qui frappe la plupart des économies occidentales, diminuant drastiquement le nombre d'ouvriers et de techniciens. Il faut ensuite encadrer les activités liées à Internet, pour éviter à la fois l'établissement de monopoles, l'évasion fiscale et l'exploitation de pseudo-salariés dépourvus de toute protection sociale. Il convient aussi de permettre un développement harmonieux de l'auto-entrepreneuriat lié aux nouvelles technologies. Mais il faut surtout permettre à la population active de s'adapter aux nouveaux emplois qui vont se développer dans le futur, en accompagnant l'intelligence artificielle.

Un effort intense de formation est donc requis pour éviter qu'une petite élite, assise sur la nouvelle économie, profite de revenus croissants et de gains financiers spéculatifs, tandis que la masse de la population ne bénéficie que des produits de consommation, restant cantonnée dans des activités subalternes ou subissant le chômage. Cet effort doit porter en priorité sur l'éducation des jeunes, alors que le système d'enseignement a été dégradé de longue date par de fâcheuses doctrines pédagogistes.

### **3.4) La création d'une vraie compagnie**

Toute entreprise est d'abord une collectivité unissant les compétences de ses travailleurs. C'est un rassemblement d'hommes et de femmes, dont chacun apporte un ensemble d'aptitudes, de qualifications et d'expériences accumulées. C'est là le facteur travail, ce que les économistes appellent maintenant le "capital humain" propre à l'entreprise. Contrairement à une vision étroite, colportée par les marxistes, celui-ci ne peut évidemment pas se réduire aux seuls ouvriers, de diverses qualifications, que leur théorie qualifiait de "prolétaires". Il comprend non seulement ces ouvriers, mais aussi tous les types d'employés, tous les cadres scientifiques et commerciaux, tous les dirigeants. En tête figure l'entrepreneur, qui est le premier des travailleurs.

C'est en réalisant des profits, par différence entre le montant de ses ventes et le coût de sa production, que chaque entreprise va créer de la valeur. Quelles sont les personnes concernées ? Tandis que l'entreprise individuelle ne repose que sur un seul homme, les autres entreprises fonctionnent à partir du rassemblement de personnes qui exercent différentes fonctions, en l'occurrence les deux groupes du capital humain et du capital financier. Ce sont d'une part les travailleurs (depuis l'entrepreneur jusqu'aux ouvriers, en passant par les cadres et les employés), d'autre part les apporteurs de fonds (soit les propriétaires qui prennent les risques, soit les créanciers).

Le mécanisme de la participation, institué en France en 1967 sous l'égide du Général de Gaulle, correspondait exactement au partage de la création annuelle de valeur par l'entreprise. Il s'appliquait à celles présentes sur le territoire national, qu'elles soient françaises ou filiales de groupes étrangers. Le profit qui résulte de la survaleur était réparti selon les parts respectives des parties prenantes dans la valeur ajoutée de l'entreprise. On déduisait simplement les intérêts traduisant, pour les apporteurs de fonds à risque, la préférence pour le présent. Le calcul de la réserve de participation des travailleurs se faisait ainsi à partir de la part relative, dans la valeur ajoutée, de la masse salariale (toutes charges sociales comprises), en soustrayant au bénéfice net de l'entreprise 5 % des capitaux propres. Dans l'esprit de la véritable participation, la seule solution logique serait que la réserve de participation fasse uniquement l'objet d'une attribution gratuite d'actions ou de parts de l'entreprise. Celle-ci serait bloquée jusqu'à la fin de la carrière et calculée proportionnellement aux salaires perçus, en excluant toute autre solution.

Parallèlement, dans les PME, on pourrait suivre l'exemple américain en instituant un ESOP, créant une "Fondation pour l'actionariat et les retraites des salariés", à qui le chef d'entreprise vendrait une partie de ses actions en lui faisant crédit (ou en l'aidant à obtenir un crédit). Dans ce cas comme pour la participation, il faudrait une diversification des risques, afin d'éviter qu'un travailleur ne mette tous ses œufs dans le même panier. Chacun d'entre eux devrait donc pouvoir céder une fraction plus ou moins grande de ses actions, ou parts d'entreprise, à une forme mutualisée de placement. Toutefois, ce placement diversifié ne devrait pas être laissé entre les mains d'agents jouant contre les intérêts des travailleurs, selon la méthode des "fonds de pension anglo-saxons". On constituerait à leur place des "fonds de pension à la française", gérés par les travailleurs eux-mêmes, organisés par métier, et non pas par des spéculateurs ou des syndicats politisés. Ces mécanismes alimenteraient alors une retraite par capitalisation, complétant une retraite par répartition qui serait fondée sur l'investissement en capital humain.

Le poids des travailleurs dans le capital de l'entreprise, resté jusque-là marginal, deviendrait ainsi beaucoup plus significatif. Ainsi serait changée en profondeur la nature même de chaque entreprise, transformant chaque travailleur en un propriétaire. En fait, si le travailleur ne peut pas gérer son entreprise, il pourrait avoir en revanche un rôle crucial dans son orientation stratégique. On remplacerait alors le statut actuel de l'entreprise capitaliste par un nouveau statut, celui de la compagnie, reconnaissant des réalités objectives. Dans la structure d'une telle compagnie, une continuité serait assurée en fonction de la taille de l'entreprise. L'assemblée générale des propriétaires désignerait et contrôlerait la direction de chacune d'entre elles, au prorata de leurs apports de capitaux, en fixant ses orientations stratégiques.

Mais il conviendrait de distinguer clairement trois catégories différentes de propriétaires d'une entreprise donnée. La première serait celle des travailleurs propriétaires de leur propre entreprise. La deuxième catégorie serait celle des travailleurs propriétaires organisés par métier, détenteurs mutualisés d'actions ou de parts diversifiées. La troisième catégorie de propriétaires, dans les compagnies par actions, serait celle des actionnaires ordinaires, nationaux ou étrangers, individuels ou groupés, échangeant leurs actions sur le marché boursier. Au lieu d'exercer, comme actuellement, une influence exclusive dans la conduite des sociétés par action, cette catégorie - comprenant notamment les investisseurs institutionnels - trouverait une place légitime dans les compagnies. Son rôle serait particulièrement utile lors du démarrage des entreprises innovantes, en fournissant les apports de capital risque nécessaires à leur développement.

Au lieu de se confondre avec le régime capitaliste, régi par le salariat, l'objet de la propriété serait alors l'entreprise dans sa vraie nature humaine, un ensemble de compagnons tendu vers un but commun et engendrant une valeur ajoutée. Seule une telle création peut permettre de combattre le tournant néocapitaliste. Elle offrirait le moyen de retrouver, de façon durable, l'équilibre subtil de l'économie sociale de marché, quintessence d'un libéralisme pondéré.